

Éditorial

Et pourtant ils existent !

Et combien sont-ils, comme chantait Ferré, combien à gamberger sévèrement sur le devoir de résistance et de désobéissance civique ?

Le 30 novembre dernier, à 7 heures du matin, Thyde Rosell, membre élue du Comité d'Animation et coordinatrice du secteur international de l'ICEM ainsi que son compagnon Jean Marc Raynaud sont conduits en garde en vue au commissariat de Rochefort. Ils y passent 96 heures selon les procédures en cours depuis l'instauration des lois Perben avant d'être relâchés sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux.

Leur « crime » ?

Avoir scolarisé et hébergé un enfant de trois ans, avoir inscrit à l'école libertaire Bonaventure un petit de maternelle sans chercher à savoir pourquoi il arrivait là, sur l'île d'Oléron, sans demander des comptes à ses parents qui avouaient d'emblée « avoir des problèmes de papiers ». Ils l'ont aussi gardé chez eux... parce que Thyde et Jean Marc sont comme ça : dans leur grande maison sur l'île, on y est accueilli, on y travaille, on y vit, nombreux sont ceux parmi nous qui y ont séjourné. Pour eux, tous les enfants du monde ont patte blanche et rien à prouver quand leurs parents ne peuvent pas assurer l'équilibre et la stabilité de la famille. Que les parents de ce petit-là soient des militants clandestins de l'ETA (arrêtés en octobre dernier), ils l'ignoraient. Leur seul délit se nomme délit de solidarité ; solidarité avec un enfant qui n'a pas à répondre des activités de ses parents. La situation des familles sans papiers, on ne la connaît que trop, hélas, dans beaucoup d'écoles publiques de France qui inscrivent les enfants étrangers comme la loi française les y oblige, rappelons-le, et comme l'exige la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Nous ne faisons que notre devoir d'enseignants en scolarisant TOUS les enfants indépendamment de la situation administrative et des activités de leurs parents.



Thyde et Jean Marc sont victimes de la politique sécuritaire qui règne dans l'administration et les institutions, et si eux le sont aujourd'hui, combien d'autres demain seront inquiétés ?

Sous prétexte de lutter contre le terrorisme, les Lois de Sécurité Intérieure (LSI) et les Lois pour la Sécurité Quotidienne (LSQ) réduisent de manière extrêmement inquiétante les libertés individuelles, enseignent peur et méfiance, incitent au désengagement et au repli sur soi. Mais ce n'est pas tout : nous en sommes au point où c'est l'Administration elle-même qui, procédant par voie officielle et par intimidation, incite les personnels de l'Éducation Nationale et du secteur social à la délation et à la collaboration avec la police.

Quand et où commence la fin de la démocratie ?

Faut-il attendre qu'il soit trop tard pour poser la question ?

Cette progression permanente et insidieuse du système policier n'est pas sans rappeler les jours sombres que notre État républicain dénonce pourtant avec emphase à la moindre commémoration. Là encore, l'écart se creuse entre le dire et le faire. Derrière l'intention affichée de protéger la sécurité des « honnêtes gens », c'est surtout d'une masse d'« honnêtes gens » muselés et asservis dont ont besoin les pouvoirs économiques et politiques pour conquérir leur Graal, la mystificatrice croissance des capitaux financiers.

Nombreux sont ceux qui ont dit et écrit : *J'assure Thyde Rosell et Jean-Marc Raynaud de mon soutien ; j'affirme que j'aurais, à leur place, fait comme eux.*

Soyons nombreux à vouloir sauver nos libertés menacées et sachons dans nos classes faire vivre l'enthousiasme coopératif et la solidarité, sachons faire émerger la conscience d'appartenir à une seule humanité, soutenons l'expression d'une virulente critique constructive, donnons le goût d'apprendre et de créer. Il y a urgence à apprendre à aller au-devant de l'imprévisible, à apprendre à négocier avec l'incertitude. C'est peut-être là que se jouent essentiellement pour les enfants la création de leur propre avenir, les fondements de leur liberté.

Le 15 décembre 2004
Comité d'Animation
de l'ICEM